

NEWS RELEASE

Pour diffusion immédiate 2020FIN0008-000290 18 février 2020 Ministère des Finances

Le budget de 2020 continue de bâtir une Colombie-Britannique plus forte pour tous

VICTORIA - Le budget de 2020 fait progresser la Colombie-Britannique en prévoyant la construction d'infrastructures dont a besoin la province en plein essor, la création de milliers de nouveaux emplois, le renforcement d'investissements dans les soins de santé et l'éducation, et en rendant la vie plus abordable pour l'ensemble de la population.

« Qu'il s'agisse de la construction de nouvelles routes, de nouveaux hôpitaux, logements, écoles et garderies, ou encore de la mise en place de services améliorés et plus abordables dans chaque collectivité, nous sommes en mesure de constater des changements fondamentaux qui améliorent la vie des Britanno-Colombiens », a déclaré la ministre des Finances, Carole James. « Ensemble nous avons réalisé d'importants progrès, et nous ne pouvons pas retourner en arrière. Le budget de 2020 permet à notre province d'aller de l'avant en accordant la priorité à ses citoyens. »

Bâtir une Colombie-Britannique plus forte

Le budget de 2020 prévoit de nouveaux engagements qui permettront de faire passer les dépenses en immobilisations à 22,9 milliards de dollars au cours des trois prochaines années; il s'agit du plus haut niveau atteint dans l'histoire de la Colombie-Britannique. Par surcroît, les travaux en cours en matière de construction et de remise en état d'hôpitaux et d'établissements de santé, de projets routiers et de transport en commun, d'écoles et de nouveaux logements à l'échelle de la Colombie-Britannique sont en voie de créer plus de 100 000 emplois directs et indirects dans le cadre des travaux de construction.

« Les Britanno-Colombiens travaillent fort en vue d'assurer un avenir meilleur pour leurs familles; il en est de même pour nous. En construisant les infrastructures dont a besoin notre province en plein développement, nous améliorons la vie des gens et nous créons de nouveaux emplois et de nouvelles possibilités au sein des communautés locales », a renchéri Mme James.

Une Colombie-Britannique plus forte signifie faire en sorte que chacun puisse profiter de nouvelles possibilités. Le budget de 2020 renforce l'engagement de la province à se réconcilier avec les peuples autochtones, en engageant environ 3 milliards de dollars de recettes de jeux au cours des 25 prochaines années dans le cadre de la plus importante entente de répartition de recettes de jeux avec les Premières Nations de l'histoire de la Colombie-Britannique.



De nouvelles possibilités au sein d'une économie durable

Au cours de la prochaine décennie, plus de 860 000 emplois seront à pourvoir à travers la province, et plus de 75 % de ces emplois exigeront des études ou une formation postsecondaires.

Le budget de 2020 prévoit la création d'une bourse pour soutenir le financement des études postsecondaires qui est fondée sur les besoins, la BC Access Grant, pour permettre à tous les Britanno-Colombiens d'avoir accès à ces possibilités, tout en contribuant à la croissance de la main-d'œuvre qualifiée de la province. Cette bourse d'un montant allant jusqu'à 4 000 \$ permettra à plus de 40 000 étudiants à revenu faible et moyen de s'acquitter des frais de scolarité initiaux.

« L'avenir de la Colombie-Britannique s'annonce prometteur et réserve beaucoup de possibilités. Grâce à la bourse BC Access Grant, nous conférerons l'accès à des études collégiales et universitaires à des milliers d'autres Britanno-Colombiens », a affirmé Mme James. « Ces bourses feront une réelle différence pour les étudiants et aideront les entreprises de la Colombie-Britannique à aller chercher les travailleurs qualifiés dont elles ont besoin. »

Le gouvernement de la province continue de soutenir les travailleurs forestiers en difficulté en favorisant l'accès à des programmes d'emploi, à des formations professionnelles, à des prêts d'équipement, à des bourses pour les collectivités durement touchées et à des programmes qui appuient la retraite anticipée. Le budget de 2020 prévoit l'octroi de 13 millions de dollars supplémentaires sous forme de nouvelles mesures de revitalisation de l'industrie forestière, y compris le renforcement de la bioéconomie de la Colombie-Britannique par la mise en place d'innovations permettant de transformer le bois en produits à valeur ajoutée, comme des biocarburants, des bioplastiques et des textiles.

Un environnement propre est la pierre d'assise d'une économie prospère et durable. Le budget de 2020 vise à accélérer le processus de transition vers un avenir plus propre par la réalisation d'un investissement de 419 millions de dollars sur trois ans dans le cadre du plan CleanBC, qui s'ajoute au montant d'environ 900 millions de dollars investi dans le budget de 2019. Ce financement prévoit des mesures incitatives pour encourager l'achat de véhicules électriques et la construction de bornes de recharge pour véhicules électriques. De plus, le budget de cette année accroît les fonds destinés à venir en aide aux industries qui effectuent la transition vers des solutions et des projets propres à basse teneur en carbone en vue de rendre les écoles, les universités, les collèges et les hôpitaux de la Colombie-Britannique plus écoénergétiques.

Rendre la vie plus abordable et améliorer les services

La Colombie-Britannique connaît l'une des croissances les plus rapides au Canada. Or, bien que l'économie ait progressé, le coût de la vie est devenu trop élevé pour de nombreuses familles.



La nouvelle prestation BC Child Opportunity Benefit, dont le lancement est prévu en octobre, versera plus d'argent à 290 000 familles qui élèvent des enfants. En jumelant cette prestation à la Affordable Child Care Benefit (programme de services de garde d'enfants à coût raisonnable) et à la Fee Reduction Initiative (initiative pour la réduction des frais de garde) de la Colombie-Britannique, les familles ayant un enfant peuvent réaliser des économies allant jusqu'à 20 000 \$. Les familles ayant deux enfants pourraient épargner jusqu'à 28 000 \$ par année.

Ces économies s'inscrivent dans la foulée d'une transformation majeure de la Insurance Corporation of British Columbia (ICBC) qui prévoit une réduction des frais de 20 % (ou 400 \$) en moyenne pour l'ensemble des conducteurs, tout en améliorant les prestations. L'année qui vient de s'écouler marque également la première année complète de l'élimination des primes du régime de soins médicaux — la plus importante réduction d'impôt pour la classe moyenne depuis une génération.

Le budget de 2020 renforce les services de santé, d'éducation et communautaires dont dépendent tous les Britanno-Colombiens. Le budget prévoit l'octroi d'un montant supplémentaire de 339 millions de dollars en vue de renforcer le système scolaire de la maternelle à la 12^e année de la Colombie-Britannique, tirant ainsi parti des récents investissements visant la modernisation d'écoles et la mise en poste de 4 200 nouveaux enseignants.

Un investissement supplémentaire de 1 milliard de dollars prévu au budget de 2020 permettra d'améliorer les soins de santé en Colombie-Britannique. Des travaux de construction et de remise en état d'hôpitaux sont déjà en cours dans 13 collectivités, et 12 nouveaux centres d'urgence et de soins primaires ont été ouverts; l'ouverture de deux autres est prévue.

Un plan équilibré

Le budget de 2020 constitue un plan équilibré qui met l'accent sur les priorités des Britanno-Colombiens.

Le budget de 2020 prévoit la création d'une nouvelle tranche d'imposition pour le 1 % des personnes dont le revenu est le plus élevé en Colombie-Britannique. Près de la moitié des revenus générés proviendra de particuliers dont le salaire s'élève à plus de 1 million de dollars par année.

« Aujourd'hui, nous demandons aux personnes les mieux nanties, soit le 1 % des individus dont le revenu est le plus élevé, de débourser un peu plus, et d'aider les familles et les communautés de la Colombie-Britannique à bénéficier de meilleurs services et d'infrastructures améliorées, » a déclaré Mme James.

En réponse à la hausse des coûts de soins de santé et à l'incidence de la consommation de boissons sucrées, la Colombie-Britannique appliquera une taxe sur les produits et services (TPS) sur les boissons gazeuses sucrées. Il s'agit d'une mesure qui est préconisée par les professionnels de la santé et par un comité multipartite, en raison du fait que les jeunes âgés de 14 à 18 ans sont les principaux consommateurs de boissons gazeuses.



L'accord de confiance et de soutien, le *Confidence and Supply Agreement*, conclu avec le caucus du Parti vert de la Colombie-Britannique, continue de jeter les bases d'un gouvernement de la Colombie-Britannique fort et stable. En travaillant ensemble, nous poursuivons les progrès réalisés en ce qui a trait aux priorités partagées, comme le changement climatique, la lutte contre la crise du logement et la constitution d'une économie robuste et diversifiée.

Faits en bref:

- Le budget est équilibré pour les trois années du plan financier, et prévoit des excédents de 227 millions de dollars en 2020-2021, de 179 millions de dollars en 2021-2022 et de 374 millions de dollars en 2022-2023.
- L'an dernier, la Colombie-Britannique se classait parmi les provinces dont l'économie affichait la plus importante croissante du produit intérieur brut (PIB) réel et le plus faible taux de chômage au pays, et la province se situait parmi les premières du Canada sur le plan de la croissance de l'emploi.
- La croissance du PIB réel de la Colombie-Britannique devrait continuer de se maintenir parmi les meilleures au pays en 2020 et en 2021.
- Entre 2001 et 2019, la population de la Colombie-Britannique s'est accrue de près de 1 million de personnes; une grande partie de cette augmentation étant centrée dans la région Lower Mainland. D'ici 2024, on s'attend à ce que la population de la Colombie-Britannique augmente de près de 346 000 d'habitants, et de plus de 1 million d'habitants au cours des 15 prochaines années.

Vous trouverez ci-dessous quatre documents d'information.

Renseignements:

Ministère des Finances Relations avec les médias 778 974-3341

Branchez-vous sur la Colombie-Britannique : <u>news.gov.bc.ca/connect</u> (en anglais seulement)



DOCUMENT D'INFORMATION 1

Pour diffusion immédiate 2020FIN0008-000290 18 février 2020 Ministère des Finances

Plan financier de 2020-2021 à 2022-2023

Améliorer la vie des gens

La Colombie-Britannique est un chef de file sur le plan économique au Canada. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de la Colombie-Britannique devrait continuer de se maintenir parmi les meilleures au pays en 2020 et en 2021, selon des prévisionnistes du secteur privé. L'an dernier, la Colombie-Britannique a affiché le plus faible taux de chômage au pays et se situait parmi les premières provinces du Canada sur le plan de la croissance de l'emploi.

Le budget de 2020 est un plan financier équilibré qui permet au gouvernement de continuer à réaliser des investissements qui visent à rendre la vie plus abordable et à améliorer les services dont dépend sa population, tout en appuyant la création d'emplois à l'échelle de la province.

Économie vigoureuse, croissance économique stable

Les prévisions budgétaires de 2020 réaffirment la position de la Colombie-Britannique en tant que chef de file sur le plan économique au Canada dans un contexte d'incertitude sur les marchés financiers mondiaux.

Les prévisions relatives à la croissance du PIB réel de la Colombie-Britannique se sont légèrement accrues, passant de 1,9 % à 2,0 %, tandis que les prévisions pour 2021 ont été légèrement revues à la baisse, passant de 2,0 % à 1,9 %, par rapport au premier rapport trimestriel de 2019. Les perspectives de croissance économique pour la période allant de 2022 à 2024 se situent en moyenne à 2,0 %, ce qui est conforme aux prévisions antérieures.

Parmi les risques à la baisse pesant sur les perspectives économiques, on dénote l'incertitude continue concernant les politiques commerciales internationales, les tensions géopolitiques, la faible activité économique mondiale, ainsi que la baisse des prix de marchandises et le ralentissement de la croissance économique intérieure. Le développement du marché du gaz naturel liquéfié (GNL) devrait avoir une incidence positive sur l'économie de la Colombie-Britannique. La viabilité budgétaire de l'Insurance Corporation of British Columbia (ICBC) et les répercussions de l'incertitude du commerce mondial relativement aux revenus des ressources naturelles présentent des risques pour le plan financier.

Pour assurer la gestion de ces risques, les prévisions du budget de 2020 en ce qui a trait à la croissance du PIB réel demeurent en deçà des prévisions fournies par l'Economic Forecast Council; ce qui reflète une des mesures de prudence intégrée au plan financier.



D'autres mesures de prudence figurent dans le plan financier pour tenir compte de la possibilité de revenus inférieurs aux attentes, de dépenses imprévues ou d'urgences. Le budget de 2020 prévoit des provisions estimées à 300 millions de dollars pour chacune des trois années du plan financier. Le budget de 2020 comprend également un financement d'urgence de 600 millions de dollars en 2020-2021 et de 400 millions de dollars par années en 2021-2022 et en 2022-2023.

Perspectives budgétaires

Le budget de 2020 prévoit des excédents de l'ordre de :

- 227 millions de dollars en 2020-2021
- 179 millions de dollars en 2021-2022
- 374 millions de dollars en 2022-2023

Perspectives sur le plan des revenus

Les revenus totaux du gouvernement devraient atteindre 60,6 milliards de dollars en 2020-2021, 62,4 milliards de dollars en 2021-2022 et 64,2 milliards de dollars en 2022-2023.

Perspectives sur le plan des dépenses

Les dépenses totales durant les trois années du plan financier devraient s'élever à 60,1 milliards de dollars en 2020-2021, à 61,9 milliards de dollars en 2021-2022 et à 63,5 milliards de dollars en 2022-2023.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations prises en charge par les contribuables pendant la période du plan atteindront un sommet de 22,9 milliards de dollars et comprendront de nouveaux investissements visant à entretenir et à étendre les infrastructures provinciales, y compris les établissements d'enseignement postsecondaire, les projets de logement et de transport en commun, les routes, les ponts et les hôpitaux.

Abordabilité de la dette

La dette de la Colombie-Britannique prise en charge par les contribuables devrait atteindre 49,2 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2020-2021, 53,9 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2021-2022 et 58,6 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2022-2023. Le rapport dette-PIB pris en charge par les contribuables, un indicateur clé dont se servent les organismes de notation, devrait se maintenir à près de 17 % d'ici la fin de la période du plan financier.

Renseignements:

Ministère des Finances Relations avec les médias 778 974-3341



DOCUMENT D'INFORMATION 2

Pour diffusion immédiate 2020FIN0008-000290 18 février 2020 Ministère des Finances

Une nouvelle bourse, la BC Access Grant

Afin d'appuyer les étudiants de niveaux postsecondaires à revenu faible et moyen au moment où ils en ont le plus besoin, le budget de 2020 prévoit des mesures permettant de rendre la vie plus abordable pour les étudiants de la Colombie-Britannique.

En s'appuyant sur l'élimination des intérêts sur les prêts étudiants, la création d'une nouvelle bourse fondée sur les besoins, la BC Access Grant, permettra de supprimer les obstacles à l'éducation et fournira des mesures de soutien visant à permettre aux apprenants d'achever leurs études.

Juste à temps pour la session d'automne 2020, plus de 40 000 étudiants admissibles qui fréquentent des collèges et des universités publics à l'échelle de la province bénéficieront d'un soutien financier immédiat pour les aider à s'acquitter des frais de scolarité initiaux associés à leurs études.

La BC Access Grant s'ajoute à la bourse canadienne pour étudiants à temps plein, permettant ainsi aux étudiants admissibles de recevoir jusqu'à 4 000 \$ par année pour les aider à défrayer le coût des programmes menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat.

- Les étudiants admissibles inscrits à un programme d'une durée de moins de deux ans peuvent recevoir jusqu'à 4 000 \$ par année en soutien financier dans le cadre de la bourse BC Access Grant.
- Les étudiants admissibles inscrits à un programme d'une durée de plus de deux ans peuvent recevoir jusqu'à 1 000 \$ par année en soutien financier dans le cadre de la bourse BC Access Grant, en plus d'un montant allant jusqu'à 3 000 \$ par le biais du programme de bourse canadienne pour étudiants à temps plein, pour un total de 4 000 \$ chaque année.

La bourse a été conçue en s'appuyant sur les pratiques exemplaires et sur des recherches selon lesquelles l'octroi de bourses accordées en fonction des besoins pour couvrir les frais de scolarité initiaux améliore l'accès à l'éducation et encourage les étudiants à achever leurs études en rendant leur vie plus abordable alors qu'ils entament leurs études postsecondaires au début de chaque année scolaire.

La nouvelle bourse sera créée grâce à un nouvel investissement de 24 millions de dollars sur trois ans et à une refonte des programmes de bourse actuellement en place, fondée sur la rétroaction obtenue par des représentants des étudiants de la Colombie-Britannique. Cet investissement s'ajoute au montant d'environ 37 millions de dollars que le gouvernement réinvestit sous forme de bourses pour veiller à ce que les étudiants puissent obtenir un soutien au moment où ils en ont le plus besoin.



Cela signifie que presque deux fois plus d'étudiants pourront bénéficier d'un soutien financier.

Le programme BC Access Grant continue d'appuyer les priorités sur le marché du travail, modernise l'aide financière aux étudiants et fait preuve de souplesse de manière à répondre aux besoins au sein des professions très en demande, comme les éducateurs à la petite enfance, les auxiliaires de santé et les travailleurs qualifiés. C'est la première fois que des bourses provinciales sont offertes aux étudiants à temps partiel inscrits dans un plus large éventail de programmes d'une durée de moins de deux ans.

Le programme BC Access Grant met à profit le travail effectué par le gouvernement de la Colombie-Britannique en vue d'améliorer la vie des gens et de la rendre plus abordable, y compris des investissements et des modifications de politiques historiques dans le secteur de l'enseignement postsecondaire :

Favoriser l'accès à l'enseignement et à la formation postsecondaires :

- Lancement du Provincial Tuition Waiver Program (programme provincial d'exemption des frais de scolarité) à l'intention des jeunes qui ont été placés sous garde pour leur conférer l'accès gratuit à l'enseignement dans chacun des 25 établissements publics d'enseignement postsecondaire. À ce jour, plus de 1 100 jeunes qui ont été placés sous garde ont bénéficié de ce programme.
- Élimination des intérêts sur les prêts étudiants de la Colombie-Britannique. Un diplômé moyen économisera 2 300 \$ en intérêts, en fonction d'un prêt fédéral et d'un prêt provincial combinés de 28 000 \$ avec une période de remboursement de 10 ans.
- Réduction du coût de l'enseignement en investissant plus de 3 millions de dollars pour des manuels scolaires en licence libre – le plus important investissement de la province à cet effet.
- Création de la première bourse d'études supérieures de la Colombie-Britannique grâce à un investissement de 12 millions de dollars – le plus important investissement en matière de bourses pour des études supérieures de l'histoire de la province.

Favoriser des milieux d'apprentissage sécuritaires et modernes :

- Favoriser l'accès et l'abordabilité de logements pour les étudiants en investissant 450 millions de dollars en vue de la création d'environ 5 000 nouveaux lits au cours des six prochaines années; 1 975 lits sont financés jusqu'ici.
- Ouverture de 11 centres de formation nouveaux et améliorés dans les domaines des métiers spécialisés, des soins de santé et de l'ingénierie en partenariat avec le gouvernement fédéral et des établissements d'enseignement postsecondaires à travers la province.
- Mise sur pied d'une ligne d'aide gratuite en santé mentale (24 h/24, 7 j/7) pour les étudiants dans tous les établissements d'enseignement postsecondaire à l'échelle de la Colombie-Britannique.
- Investissement de 750 000 \$ dans des programmes de prévention de violence sexuelle dans des établissements d'enseignement postsecondaire.



Investir dans les emplois d'aujourd'hui et de demain :

- Investissement de 42 millions de dollars par année d'ici 2022-2023 pour l'ajout de 2 900 places dans un éventail de programmes d'enseignement de la technologie dans des établissements publics d'enseignement postsecondaire à travers la Colombie-Britannique.
- Investissement d'environ 30 millions de dollars pour étendre l'apprentissage coopératif et l'apprentissage intégré au travail dans chacun des 25 établissements publics d'enseignement postsecondaire.
- Négociation d'une nouvelle entente sur le développement de la main-d'œuvre avec le gouvernement du Canada qui prévoit un investissement de 685 millions de dollars sur six ans pour former 67 000 Britanno-Colombiens et améliorer leurs compétences :
 - comprend à ce jour 12,4 millions de dollars pour conférer l'accès à plus de 2 000 femmes, jeunes et autres groupes sous-représentés à une formation dans les métiers spécialisés, et 7,5 millions de dollars pour offrir une formation dans les métiers spécialisés à près de 500 personnes vivant dans des collectivités autochtones.
- Réponse aux besoins en matière de main-d'œuvre dans les domaines des soins de santé et de l'éducation à la petite enfance, notamment :
 - le premier programme en échographie à l'extérieur de la région Lower
 Mainland, au Collège de New Caledonia à Prince George, ainsi que le premier programme en écographie sur l'Île de Vancouver, au Collège Camosun;
 - des places en ergothérapie et en kinésithérapie, et la création des premiers programmes dans la région Nord;
 - le premier programme de baccalauréat en sciences infirmières au nord-est de la province, à Fort St. John;
 - 314 places en éducation à la petite enfance dans 12 établissements d'enseignement postsecondaire dans le cadre d'un investissement de 7,4 millions de dollars sur trois ans.
- Investissements dans les métiers spécialisés, y compris :
 - 12,4 millions de dollars pour conférer l'accès à plus de 2 000 femmes, jeunes et autres groupes sous-représentés à une formation dans les métiers spécialisés;
 - 7,5 millions de dollars pour offrir une formation dans les métiers spécialisés à près de 500 personnes vivant dans des collectivités autochtones à l'échelle de la Colombie-Britannique;
 - 3,5 millions de dollars pour accroître le nombre de conseillers en apprentissage pour étendre le soutien offert aux apprentis et aux employeurs.

Faits en bref:

- 77 % de tous les emplois disponibles au cours des 10 prochaines années exigeront des études et une formation postsecondaires : 41 % exigeront l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme et 36 % exigeront l'obtention d'un baccalauréat ou d'une maîtrise.
- À compter de septembre 2020, les étudiants admissibles qui présentent une demande d'aide financière dans le cadre du programme StudentAid BC (aide aux études de la Colombie-Britannique) feront automatiquement l'objet d'une évaluation en vue de bénéficier de la bourse BC Access Grant. Les étudiants n'auront pas à envoyer des demandes séparées.



- Le financement octroyé dans le cadre de bourses d'études peut servir à défrayer les coûts d'inscription, mais peut également servir à couvrir les frais de subsistance de base, comme le coût du loyer, de l'épicerie ou du transport en commun.
- La nouvelle bourse, la BC Access Grant, tient compte des pratiques exemplaires, et place la Colombie-Britannique sur le même pied que les autres provinces ou territoires canadiens qui offrent des bourses accordées en fonction des besoins pour couvrir les frais de scolarité initiaux.
- La BC Access Grant soutient l'engagement pris dans le cadre de l'accord de confiance et de soutien, le *Confidence and Supply Agreement*, conclu avec le caucus du Parti vert de la Colombie-Britannique, qui vise à améliorer l'accès des étudiants à l'enseignement postsecondaire, tout en réduisant les coûts qui y sont liés.

Renseignements:

Ministère des Finances Relations avec les médias 778 974-3341

Branchez-vous sur la Colombie-Britannique : <u>news.gov.bc.ca/connect</u> (en anglais seulement)



DOCUMENT D'INFORMATION 3

Pour diffusion immédiate 2020FIN0008-000290 18 février 2020 Ministère des Finances

Le plan d'infrastructure le plus important de l'histoire de la Colombie-Britannique

Comme la population de la Colombie-Britannique devrait augmenter de plus de 1 million de personnes au cours des 15 prochaines années, la mise en place de l'infrastructure et des services dont les gens ont besoin est essentielle au maintien d'une assisse économique solide et à l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens de la province.

Le budget de 2020 prévoit de faire passer les dépenses en immobilisations prises en charge par les contribuables à 22,9 milliards de dollars au cours des trois prochaines années; il s'agit du plus haut niveau atteint dans l'histoire de la Colombie-Britannique.

Les travaux en cours en matière de construction et de remise en état d'hôpitaux et d'établissements de santé, de projets routiers et de transport en commun, d'écoles et de nouveaux logements à l'échelle de la Colombie-Britannique sont en voie de créer plus de 100 000 emplois directs et indirects dans le cadre des travaux de construction.

Étant donné que la province est en plein développement, ces investissements contribueront à répondre à la demande croissante en matière de services et permettront à la Colombie-Britannique d'envisager un avenir durable.

Les investissements au cours des trois années du plan financier comprennent :

- Santé: 6,4 milliards de dollars pour appuyer de nouveaux projets de construction et la remise en état d'installations de santé, d'équipement médical et diagnostique, et de systèmes de gestion de l'information. Parmi les projets d'envergure prévus, on compte le réaménagement de l'hôpital Royal Columbian, à New Westminster, le projet de construction du projet Patient Care Tower (tour pour les soins aux patients) à l'hôpital Royal Inland, à Kamloops, et de l'hôpital Penticton Regional, le remplacement de l'hôpital Mills Memorial à Terrace et la construction du nouvel hôpital St. Paul à Vancouver.
- Transport: 7,4 milliards de dollars pour des projets prioritaires, y compris le remplacement du pont Pattullo, le projet de métro Broadway, l'élargissement à quatre voies de la route 1 à la hauteur de Kicking Horse Canyon et l'amélioration des corridors routiers à Delta, à Langley et en bordure de la côte Sud de l'Île de Vancouver.
- Éducation: 2,8 milliards pour le maintien, le remplacement, la rénovation ou l'expansion des établissements d'enseignement de la maternelle à la 12^e année à North Vancouver, dans le district scolaire Sooke, à Quesnel, à Coquitlam, dans le district scolaire Greater Victoria, à Vancouver, à Abbotsford, et la construction d'une annexe à l'école Valleyview Secondary à Kamloops. Plusieurs de ces écoles nouvelles ou rénovées abriteront également des centres d'apprentissage communautaires et des places en service de garde.



- Enseignement postsecondaire: 3,1 milliards de dollars pour accroître la capacité pour répondre à la demande future en main-d'œuvre de la province dans des secteurs clés, comme la santé, les sciences, les métiers spécialisés et la technologie. Parmi ces projets, on compte la construction d'un nouveau bâtiment des sciences de la santé pour les étudiants du British Columbia Institute of Technology à Burnaby; la mise en place de nouveaux équipements pour accroître la capacité du superordinateur CEDAR au Campus Burnaby de l'Université Simon Fraser; et la mise en place d'équipement spécialisé au Campus Vancouver de l'Université de la Colombie-Britannique, à l'hôpital Vancouver General et au BC Cancer Research Centre pour appuyer le développement de traitements personnalisés du cancer de la prostate, de la vessie et des reins. De plus, le programme provincial de subventions au logement pour étudiants permettra l'ajout d'environ 5 000 nouveaux lits pour les étudiants à travers la Colombie-Britannique, de Terrace à Cranbrook à Prince George à Victoria.
- Logement: Dans le cadre du plan décennal du gouvernement qui prévoit le travail concerté en vue de créer plus de logements abordables pour les Britanno-Colombiens, la réalisation d'un investissement de plus de 1 milliard de dollars appuiera la construction de logement pour les ménages à revenus faible ou moyen à l'échelle de la province. Le projet comprend l'ajout de logements pour les personnes âgées, les personnes autochtones et les familles. Le budget de 2020 prévoit également un investissement supplémentaire de 56 millions de dollars pour la construction de 200 nouveaux logements modulaires supervisés à l'intention des sans-abri ou des personnes à risque d'itinérance.

Renseignements:

Ministère des Finances Relations avec les médias 778 974-3341

Branchez-vous sur la Colombie-Britannique : <u>news.gov.bc.ca/connect</u> (en anglais seulement)



DOCUMENT D'INFORMATION 4

Pour diffusion immédiate 2020FIN0008-000290 18 février 2020 Ministère des Finances

Jeter les bases de la réconciliation

Depuis le jour où il a prêté serment, le gouvernement a fait des droits des peuples autochtones et de la réconciliation une priorité – pas uniquement au sein d'un seul ministère, mais à l'échelle du gouvernement. Le jour où chaque ministre s'est vu confier ses responsabilités ministérielles, on lui confia également une lettre de mandat. Cette lettre le sommait d'œuvrer vers la réconciliation véritable et durable avec les peuples autochtones de la Colombie-Britannique, et d'appuyer les efforts déployés en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (la Déclaration de l'ONU).

La Déclaration sur les droits des peuples autochtones

À l'automne 2019, l'Assemblée législative a adopté à l'unanimité la Loi sur la Déclaration sur les droits des peuples autochtones (la loi sur la Déclaration), élaborée en collaboration avec le Conseil des leaders des Premières Nations, qui englobe l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique, le Sommet des Premières Nations et l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique.

La loi sur la Déclaration oblige le gouvernement, en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones de la Colombie-Britannique, à prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'harmoniser les lois provinciales à la Déclaration de l'ONU. Elle charge également le gouvernement de créer un plan d'action de concert avec les peuples autochtones qui vise l'atteinte des objectifs énoncés dans la Déclaration de l'ONU, et de présenter un rapport annuel des progrès réalisés.

Le gouvernement est déterminé à œuvrer auprès des peuples, des nations, des organismes et des leaders autochtones à la détermination des prochaines étapes. Cet engagement orientera le gouvernement alors qu'il s'apprête à aller de l'avant en faveur de la mise en œuvre complète de la loi sur la Déclaration.

Travaux en cours pour appuyer la réconciliation

Depuis deux ans et demi, l'ensemble du gouvernement prend des mesures pour collaborer avec les peuples autochtones afin de soutenir des communautés saines et prospères.

Le gouvernement a agi rapidement en vue de modifier des politiques et d'aborder les lacunes considérées depuis longtemps par les peuples autochtones comme étant hautement prioritaires, y compris des mesures visant à aborder les appels à l'action de la Commission de vérité et Réconciliation.



La loi sur la Déclaration s'appuie sur ce travail et fait foi de l'engagement du gouvernement envers la réconciliation véritable et durable, et de sa volonté à agir rapidement afin de répondre aux besoins prioritaires des peuples autochtones. Les éléments qui suivent ne constituent que quelques exemples des importants travaux préparatoires que réalise le gouvernement depuis les deux dernières années en prévision de l'adoption de la loi sur la Déclaration.

Réparation du système de protection de l'enfance

Personne ne souhaite voir un enfant blessé, et personne ne veut voir un enfant inutilement enlevé de sa famille. En raison des préjudices culturels causés par l'enlèvement d'enfants autochtones de leurs familles et de leur communauté, le gouvernement de la province a agi rapidement afin de s'attaquer à la surreprésentation des enfants autochtones sous la charge du gouvernement de la province.

Pour aider les enfants à demeurer au sein de leur famille et de leur communauté, le gouvernement a augmenté les paiements de soutien aux membres de la famille élargie, de manière à égaler le soutien financier octroyé à tous les parents de familles d'accueil. Étant donné que plus d'enfants autochtones bénéficient d'un soutien au sein de leur famille et de leur communauté, la Colombie-Britannique compte désormais le plus petit nombre d'enfants et de jeunes pris en charge depuis les 30 dernières années, et le plus petit nombre d'enfants autochtones pris en charge depuis 2014. Or, ce gouvernement est conscient que beaucoup de travail s'impose encore.

Une des principales mesures prises par le gouvernement pour éviter que les enfants autochtones ne soient pris en charge par la province est de mettre fin au système d'alertes à la naissance, qui permettait aux fournisseurs de services ayant des préoccupations concernant la protection des enfants d'enlever les enfants de leurs familles sans le consentement de celles-ci.

Au lieu d'enlever les enfants des familles ayant besoin d'aide, cette nouvelle approche collaborative repose sur le travail concerté entre les fournisseurs de services et les parents afin de recenser et de fournir des mesures de soutien dont ces familles ont besoin pour donner à leurs enfants un bon départ dans la vie.

La surreprésentation persistante des enfants et des jeunes autochtones au sein du système de soins de la Colombie-Britannique rend encore plus importantes les mesures de soutien offertes aux enfants et aux jeunes qui grandissent et qui bientôt ne seront plus pris en charge par le gouvernement. C'est pourquoi l'une des premières mesures prises par le gouvernement a été d'étendre le programme d'exemption des frais de scolarité pour les enfants et les jeunes qui ont été placés sous garde à tous les établissements publics d'enseignement postsecondaire. Le gouvernement a depuis étendu le programme afin de réaliser des investissements dans plusieurs programmes de formation dans les métiers spécialisés, et d'accroître et d'améliorer le soutien financier aux jeunes qui ont été placés sous garde pour leur permettre de se concentrer sur leurs études. Le budget de 2020 continue à appuyer cette initiative en rendant disponible ce soutien financier à plus de jeunes qui sont admissibles à cette exemption des frais de scolarité.



La province reconnaît et honore plus de 1 100 jeunes qui ont été placés sous garde qui poursuivent aujourd'hui des études postsecondaires ou qui reçoivent une formation dans les métiers spécialisés, sans frais de scolarité, et en route vers un bel avenir.

Appuyer la santé et la guérison chez les peuples autochtones

Le fait d'appuyer la santé et la guérison chez les peuples autochtones est essentiel au bien-être des familles autochtones.

En partenariat avec la First Nations Health Authority (l'autorité de santé pour les Premières Nations), le gouvernement a investi 40 millions de dollars dans la construction de deux centres de traitement urbains pour les peuples autochtones et la reconstruction ou la remise en état de six autres de ces centres dans des communautés rurales. Le gouvernement a également contribué au financement de la Kilala Lelum Urban Indigenous Health and Healing Cooperative à Vancouver — la première en son genre en Colombie-Britannique, sous la direction d'Aînés autochtones qui utilisent la médecine et les pratiques médicales traditionnelles autochtones et occidentales.

Conscient que les peuples autochtones ont été touchés de manière disproportionnée par la crise des surdoses, le gouvernement a conclu un partenariat avec la First Nations Health Authority, la Nation métisse de la Colombie-Britannique et les centres d'amitiés autochtones en vue de réaliser un investissement de 20 millions de dollars sur trois ans pour aider les communautés des Premières Nations et les peuples autochtones à faire face à cette crise. Dans le cadre de ce programme, 55 bourses ont été octroyées.

Rendre l'enseignement de la maternelle à la 12^e année plus accessible et davantage adaptée à l'expérience des peuples autochtones

Les enfants et les jeunes autochtones ont trop longtemps été laissés pour compte par un système qui ne tenait pas compte des enseignements et du point de vue autochtones, ou qui ne reflétait pas la réalité quotidienne des peuples autochtones.

Pour aider à renverser cette tendance, le gouvernement a collaboré avec le First Nations Education Steering Committee (comité directeur de l'éducation des Premières Nations) et la First Nations Schools Association (association des écoles des Premières Nations) à la réalisation d'une entente tripartite qui a pour objet d'assurer un enseignement équitable pour les étudiants issus des Premières Nations, et ce, peu importe où ils habitent.

Cette entente quinquennale de 100 millions de dollars vient en appui aux étudiants issus des Premières Nations en Colombie-Britannique qui fréquentent les écoles des Premières Nations dans les réserves ou les écoles publiques ou indépendantes hors réserve.

Grâce au bon travail d'étudiants autochtones, à la réalisation de nouveaux investissements et à l'élaboration d'un programme scolaire qui tient davantage du savoir traditionnel, du point de vue et des expériences des peuples autochtones, le pourcentage d'étudiants autochtones qui achèvent le cycle secondaire en Colombie-Britannique est le plus élevé de l'histoire de la province; près de 70 % d'entre eux ont terminé leurs études secondaires l'an passé. L'objectif demeure néanmoins de veiller à ce que tous les étudiants de la Colombie-Britannique y parviennent; il reste donc beaucoup de travail à accomplir.



Pour atteindre cet objectif, le gouvernement poursuit son travail visant à améliorer l'éducation des étudiants autochtones en finançant de nouvelles places dans les programmes de formation des enseignants autochtones, deux nouveaux groupes de maîtrise en enseignement pour les enseignants autochtones et des programmes de formation des enseignants d'écoles publiques, pour que les enseignants dans les écoles soient mieux outillés pour appuyer les apprenants autochtones. Le gouvernement a également pris des mesures afin de mieux appuyer les étudiants autochtones de la Colombie-Britannique par la mise en place d'une nouvelle norme professionnelle qui exige des enseignants qu'ils œuvrent envers la vérité, la réconciliation et la guérison.

La Colombie-Britannique a également financé la création de 17 programmes scolaires pour l'enseignement des langues des Premières Nations, et prévoit en créer d'autres, et est également déterminée à offrir des programmes de cours complets dans les langues autochtones. Il se parle plus de langues autochtones en Colombie-Britannique que dans toutes les autres provinces du pays. Le gouvernement se doit d'assumer sa responsabilité à cet effet afin d'appuyer la survie et de promouvoir la vitalité de ces langues.

Dans le cadre des mesures visant à aborder les facteurs de vulnérabilité pouvant contribuer aux difficultés scolaires éprouvées par les enfants autochtones, le gouvernement investit 30 millions sur trois ans en vue d'étendre le programme Head Start à plus de 30 communautés à l'échelle de la province. Le programme Head Start offre des programmes d'apprentissage précoce, de garde d'enfants et d'aide aux parents qui sont adaptés à la culture autochtone. Les services offerts dans le cadre de ces programmes sont offerts gratuitement aux familles.

Ces investissements qui s'ajoutent au nouveau financement prévu dans le cadre du budget de 2020 à l'intention des apprenants plus vulnérables permettront à plus d'étudiants autochtones d'obtenir leur diplôme en même temps que leurs camarades.

Ouvrir des perspectives d'avenir

Il est important pour les étudiants autochtones d'entrevoir une voie à suivre dans les établissements d'enseignement postsecondaire de la Colombie-Britannique, et une façon de réussir sur le marché du travail.

Afin de mieux tenir compte des besoins des étudiants autochtones, le gouvernement est en voie de développer une nouvelle stratégie en matière d'enseignement et de formation postsecondaire et de formation dans les métiers spécialisés pour les étudiants autochtones, de concert avec le First Nations Education Steering Committee, la Indigenous Adult and Higher Learning Association, la Nation métisse de la Colombie-Britannique, la British Columbia Aboriginal Training Employment Alliance et avec d'autres partenaires autochtones œuvrant en faveur de l'enseignement postsecondaire.

Dans le cadre des mesures visant à aider les peuples autochtones à avoir accès à des emplois bien rémunérés, le gouvernement octroie un financement de plus de 24 millions de dollars par année sous forme de formation à l'emploi dans des communautés autochtones par le truchement du Aboriginal Community-Based Training Partnerships Program, de la



Community Workforce Response Grant et du Indigenous Skills Training Development Fund.

Des accords sur les retombées communautaires ont été mis en place afin de conserver des emplois dans les communautés locales, et des investissements réalisés par le gouvernement offrent des possibilités à titre prioritaire en matière d'apprentissage, de formation dans les métiers spécialisés et d'emploi pour les peuples autochtones et pour d'autres qui n'ont pas profité des mêmes occasions.

La représentation est importante. C'est pourquoi le gouvernement s'est assuré que les peuples autochtones bénéficient d'une représentation au sein de chaque conseil d'administration d'établissements publics d'enseignement postsecondaire de la Colombie-Britannique.

Conformément aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, le gouvernement a financé la création du premier programme de droit autochtone à l'Université de Victoria, qui offre maintenant des programmes intensifs d'études en droit autochtone et non-autochtone, permettant ainsi aux gens de travailler de manière fluide au sein de chacun de ces domaines juridiques. Le gouvernement finance également un projet pilote pour l'obtention d'un diplôme en maîtrise des langues autochtones.

Appuyer la revitalisation des langues autochtones

La revitalisation des langues autochtones a trop longtemps été négligée et, par conséquent, l'ensemble de ces langues sont menacées en Colombie-Britannique. Plusieurs des défis auxquels font face les communautés en matière de langue et de culture sont d'ordre systémique et trouvent leur fondement dans les pratiques coloniales, y compris le système des pensionnats indiens, qui visaient l'élimination de la culture autochtone. En investissant dans les langues et la culture autochtones, le gouvernement de la province commence à aborder ces défis sociaux systémiques à l'échelle des communautés, en reliant les peuples autochtones à leurs communautés, à leurs terres et à leur culture.

Un investissement provincial de 50 millions de dollars avec le concours du First Peoples' Cultural Council (conseil culturel des Premières Nations) sous direction autochtone aide les communautés et les peuples autochtones à renouer avec leur langue et leur culture. Grâce à ce financement, le conseil a plus que doublé le nombre de bourses linguistiques communautaires afin d'appuyer la revitalisation des langues autochtones. D'ailleurs, plus de 16 millions de dollars sous forme de bourses ont été distribués aux peuples des Premières Nations depuis 2018.

Le conseil appuie à l'heure actuelle plus de 30 foyers de revitalisation linguistique qui permettent la création de milieux d'immersion culturelle permettant à des enfants d'âge préscolaire et à leurs parents d'acquérir une maîtrise des langues autochtones, de même qu'à plus de 100 équipes mentor-apprenti. Cela contribue également à une hausse considérable du nombre de dialectes qui sont archivés sur le site FirstVoices.com.

Bien que le travail entrepris par le First Peoples' Cultural Council jette les bases pour les initiatives à venir, il reste encore beaucoup de travail à faire ensemble pour appuyer les efforts de communautés en matière de revitalisation de leurs langues, qui revêtent une importance vitale pour les principes de nationalité et de souveraineté.



Travailler ensemble pour s'attaquer à la crise du logement

Les nations et les organismes autochtones sont d'importants partenaires pour le gouvernement lorsqu'il est question de s'attaquer à la crise du logement.

Par le biais du programme Building BC Indigenous Housing Fund, le gouvernement réalise un investissement de 550 millions de dollars sur 10 ans pour la construction de 1 750 logements pour les peuples autochtones, sur les réserves et hors réserve.

Grâce à ce fonds, la Colombie-Britannique est devenue le premier et le seul gouvernement provincial à financer un projet de logement sur les réserves. La construction de près de 1 200 logements abordables est en cours par le truchement de ce programme.

De plus, chacune des sources de financement de logements dans le cadre du programme Building BC encourage les partenaires autochtones à poser leur candidature.

Le gouvernement provincial travaille de concert avec les communautés autochtones, les centres d'amitié autochtones et d'autres organismes sous direction autochtone en vue de construire les logements dont ont besoin les personnes vivant dans les communautés aux quatre coins de la province.

Protéger ce qui compte le plus

Le développement des ressources est une composante primordiale de l'économie de la province. Les emplois dans le secteur des ressources font vivre les familles et les communautés. Toutefois, le développement des ressources doit être durable et ne doit pas s'effectuer au détriment de l'air pur, de l'eau propre ou de la terre saine dont dépend la population.

En vertu de la Déclaration des Nations Unies, les peuples autochtones ont droit à la préservation et à la protection de leur environnement, et à la capacité de production de leurs terres ou territoires et ressources.

Dans ses efforts déployés en vue de respecter ces droits, le gouvernement a collaboré étroitement avec les dirigeants autochtones pour faire avancer la question des salmonicultures dans l'archipel Broughton. Au moyen d'un processus consensuel, la province et les Premières Nations Kwikwasut'inuxw Haxwa'mis, 'Namgis et Mamalilikulla ont collaboré ensemble à la formulation de recommandations sur l'avenir des salmonicultures dans la région à l'intention des gouvernements fédéral et provincial.

Au cours de ce processus auquel participaient des représentants de l'industrie, toutes les parties ont su trouver un terrain d'entente pour convenir d'un plan de transition équitable pour les piscicultures dans l'archipel de Broughton. Ce processus s'est également soldé par des modifications aux politiques de la *Land Act* (loi sur les terres), faisant en sorte qu'à l'avenir, la province n'accordera de régime foncier qu'aux exploitants de salmonicultures qui ont en place une entente avec les communautés locales des Premières Nations, à l'intérieur de leurs territoires traditionnels.



La Loi sur les évaluations environnementales joue un rôle prépondérant en ce qui a trait à la participation des nations autochtones dans les décisions concernant l'aménagement des terres. Conscient que cette loi est essentielle à la réconciliation, le gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec les nations autochtones à l'élaboration d'une nouvelle Loi sur les évaluations environnementales, adoptée en novembre 2018 et en vigueur en décembre 2019.

La nouvelle loi augmente les possibilités de participation des peuples autochtones et du public dans le processus d'évaluation, implique l'ensemble des participants plus tôt dans le processus et vise à recenser les questions préoccupantes d'entrée de jeu; ce qui améliore les résultats et diminue les conflits. De plus, cette loi exige du gouvernement qu'il tienne compte du consentement des nations autochtones qui participent au projet avant qu'une décision puisse être rendue.

Appuyer l'autogouvernance

Le droit à l'autogouvernance, à l'autonomie et à l'autodétermination oblige les nations autochtones à disposer de sources de financement stables et prévisibles pour être en mesure d'investir dans des projets essentiels pour chaque gouvernement, comme l'infrastructure, les services qui contribuent à l'établissement de communautés saines et le personnel pour réaliser les travaux.

En novembre 2018, le gouvernement a annoncé un accord historique de partage de revenus provenant des jeux de hasard avec les Premières Nations de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'un engagement de 25 ans qui prévoit le transfert d'environ 3 milliards de dollars en nouveaux revenus, d'un palier de gouvernement à l'autre, qui permettra d'appuyer les priorités des Premières Nations en matière de services sociaux, d'éducation, d'infrastructure, de revitalisation culturelle et d'autogouvernance.

Par le biais du BC First Nations Gaming Revenue Sharing Limited Partnership (partenariat limité de partage de revenus provenant des jeux de hasard avec les Premières Nations de la Colombie-Britannique), la somme de 100 millions de dollars sera versée annuellement aux communautés des Premières Nations de la province pour leur permettre de se consacrer à leurs propres priorités et de répondre aux besoins de leurs communautés. Les Premières Nations utilisent ces revenus pour faire une différence réelle dans leurs communautés. Parmi les exemples, on compte l'ouverture d'un centre communautaire pour les jeunes, l'élaboration d'un programme de gestion de combustibles forestiers pour protéger les demeures des incendies de forêt et de programmes linguistiques qui créent un rapprochement avec la culture.

Les centres d'amitié autochtones sont des lieux qui permettent aux personnes autochtones d'établir des rapports dans les communautés urbaines à travers la province. Conscient du rôle important que jouent ces carrefours communautaires pour les personnes autochtones en milieu urbain, le gouvernement a triplé le soutien financier qu'il accorde à ces centres d'amitié. Plus important encore, il s'agit pour la première fois d'un financement de base stable permettant à ces centres de se concentrer sur le travail important qu'ils accomplissent.



Justice pour les peuples autochtones

Trop de personnes autochtones ont vu leur vie irrévocablement changée pour le pire en raison d'un système judiciaire qui n'a pas su répondre à leurs besoins et qui était peu sûr sur le plan culturel. D'importants changements en profondeur devront être apportés au système judiciaire pour faire avancer la réconciliation.

Afin de créer ces changements, le gouvernement a approuvé un accord conclu avec le B.C. Aboriginal Justice Council (conseil de justice autochtone de la Colombie-Britannique), maintenant appelé le B.C. First Nations Justice Council (conseil de justice des Premières Nations de la C.-B.). Cet accord faisait état de sept priorités pour la réforme du système judiciaire et engageait les partenaires à élaborer une stratégie en matière de justice autochtone.

Pour appuyer ce travail, le BC Prosecution Service (services des poursuites de la Colombie-Britannique) offre une éducation et une formation obligatoires au personnel du système de justice, tient à jour les politiques et les pratiques, œuvre directement auprès des Premières Nations en vue de réduire la surreprésentation des personnes autochtones à titre de victimes, d'accusés et de contrevenants au sein du système de justice pénale, et rend les services des tribunaux plus sûrs sur le plan culturel pour les personnes autochtones.

De nombreuses nouvelles politiques ont été instaurées par le biais du BC Prosecution Service en vue de réduire la surreprésentation des personnes autochtones au sein du système de justice, y compris de nouvelles lignes directrices concernant l'évaluation des accusassions, une nouvelle disposition en matière de caution qui demande aux procureurs de faire preuve de retenue lorsqu'il est question de fixer la caution, en particulier lorsque l'accusé est une personne autochtone, et de nouvelles lignes directrices à l'égard des conditions de probation qui demandent aux procureurs de prendre en compte les facteurs systémiques affectant les personnes autochtones au moment de répondre aux cas de violation des conditions de probation. D'autres modifications aux politiques sont en voie d'élaboration en guise d'appui de la mise en œuvre d'un système de justice qui est plus juste et équitable.

Conscient que l'approche conflictuelle préconisée par le système des tribunaux n'est pas conforme aux pratiques autochtones de justice, le gouvernement a également élargi l'accès à des tribunaux autochtones spécialisés. Deux tribunaux autochtones ont vu le jour depuis l'automne 2017, et l'ouverture d'un autre à Williams Lake est prévue au début de 2020.

Relier entre elles les communautés autochtones

Les liens qui unissent les personnes sont importants au sein de communautés. Les articles 20, 21 et 24 de la Déclaration des Nations Unies obligent les gouvernements à prendre des mesures visant à assurer que les peuples autochtones profitent d'un véritable accès à Internet en vue d'appuyer l'activité économique, les soins de santé et les services sociaux.



En décembre 2019, le gouvernement a lancé une nouvelle édition du Connecting British Columbia program (programme de connectivité de la Colombie-Britannique), en plus de réaliser un investissement supplémentaire de 50 millions de dollars pour aider les communautés rurales et éloignées et les communautés autochtones à élargir leur infrastructure à large bande.

Des travaux visant à offrir un accès Internet haute vitesse à 83 communautés autochtones de la Colombie-Britannique sont déjà en cours ou achevés.

La connectivité physique est tout aussi importante que la connectivité numérique. C'est pourquoi le gouvernement de la province collabore avec le gouvernement fédéral au maintien des services d'autocars offerts par BC Bus North. Le gouvernement offre également des cours de conduite aux personnes autochtones, conscient du fait que la capacité de se déplacer est essentielle, surtout pour les personnes autochtones qui habitent les communautés rurales et éloignées.

Renseignements:

Ministère des Finances Relations avec les médias 778 974-3341

B.C. Government Communications and Public Engagement reconnaît le soutien financier de la province de la Colombie-Britannique et du gouvernement du Canada par le biais de l'Entente Canada-Colombie-Britannique relative aux services en français.

Branchez-vous sur la Colombie-Britannique : news.gov.bc.ca/connect (en anglais seulement)